



avantages
HARMONIE



**Profitez des tarifs privilégiés
de nos partenaires Bien-Être**



avantages HARMONIE



Avec le programme avantages HARMONIE, votre mutuelle vous offre plus de bien-être. Grâce à ce service entièrement gratuit et sans aucune répercussion sur le coût de votre complémentaire santé, vous bénéficiez de **tarifs privilégiés auprès de plus de 1 600 partenaires**, dans les domaines de la *Forme, Détente et Loisirs*.

Profitez-en pour vous ressourcer, changer d'air, vous détendre, explorer de nouvelles activités adaptées à tous les âges.

● **Prendre soin de vous ?**

Les centres de beauté offrent, toute l'année, un large choix de soins et de conseils. Les salles de sport, les parcours de remise en forme, les espaces détente et les centres de thalassothérapie, vous permettent d'entrer dans un univers de douceur et de bien-être... parce que c'est essentiel de préserver son tonus.

● **Besoin de vous retrouver ?**

Maeva, Pierre et Vacances, Center Parcs, Odalys... vous invitent à vivre des instants de bonheur en famille, à la mer, à la montagne ou à la campagne. Vous découvrirez aussi les plus belles régions de France avec **Vacancier** et **VVF Villages**.



● Envie de vous dépasser ?

Les **formules UCPA** proposent, aux moins de 40 ans, de partager la passion du sport aux meilleures conditions. Avec le **Club Aventure** et **La Balaguère** vous vous retrouverez entre amoureux de la randonnée, près de chez vous ou à l'autre bout du monde.

Pour bénéficier de ces offres, c'est simple, il vous suffit de présenter votre carte mutualiste au partenaire choisi !

**Si votre centre
ne fait pas encore
partie du programme,**
contactez l'équipe **avantages harmonie**
au 04 92 91 85 76
ou consultez notre site :
www.avantagesharmonie.fr,
il nous rejoindra peut-être !

Cap sur toutes
ces offres sur
www.avantagesharmonie.fr
ou demandez la liste
des nouveaux partenaires
dans votre agence

Choisissez Harmonie Mutualité, une mutuelle compétitive et efficace

- 1,3 million de personnes protégées.
- Accès aux 2 200 services de soins et d'accompagnement mutualistes de La Mutualité Française.

Plus de
100 agences
dans les
départements

- 03 - Allier
 - 06 - Alpes Maritimes
 - 13 - Bouches du Rhône
 - 17 - Charente Maritime
 - 18 - Cher
 - 23 - Creuse
 - 36 - Indre
 - 37 - Indre et Loire
 - 41 - Loir et Cher
 - 44 - Loire Atlantique
 - 49 - Maine et Loire
 - 51 - Marne
 - 59 - Nord
 - 63 - Puy de Dôme
 - 75 - Paris
 - 83 - Var
 - 85 - Vendée
 - 86 - Vienne
 - 87 - Haute Vienne
 - 92 - Hauts de Seine
- Et d'autres agences
à venir...

Contactez-nous au

gratuit *fil* **0 800 10 20 15**
appel gratuit depuis un poste fixe

ou sur www.harmonie-mutualite.fr
ou dans l'une de nos agences



Harmonie Mutualité, siège social : 143 rue Blomet, 75015 Paris.
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité,
immatriculée au registre national des mutuelles sous le n° 500 751 789.

**Harmonie
Mutualité**
Harmonie Mutuelles
PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES